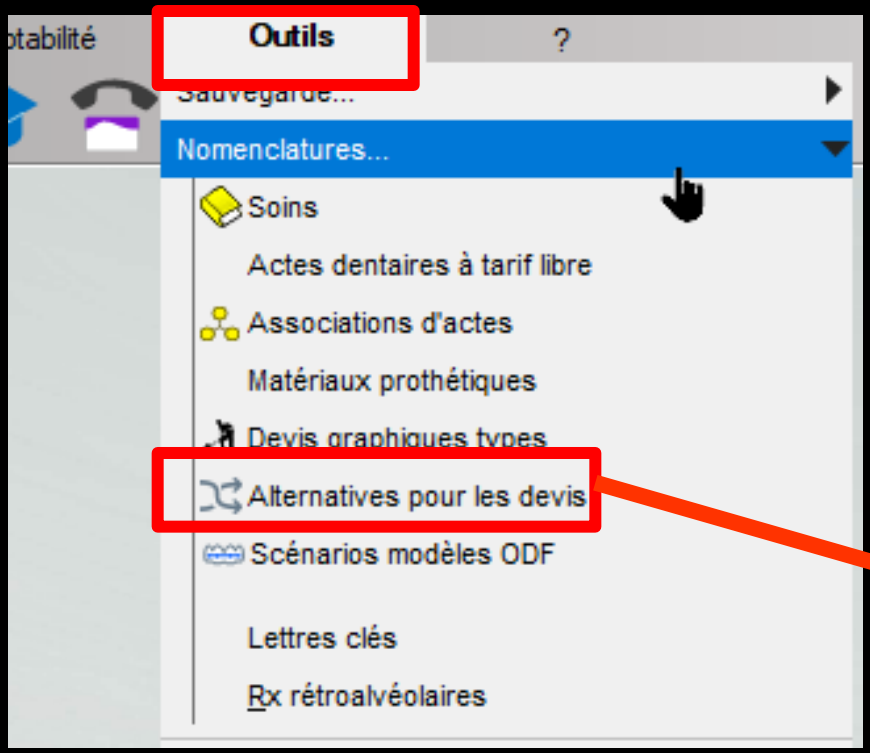
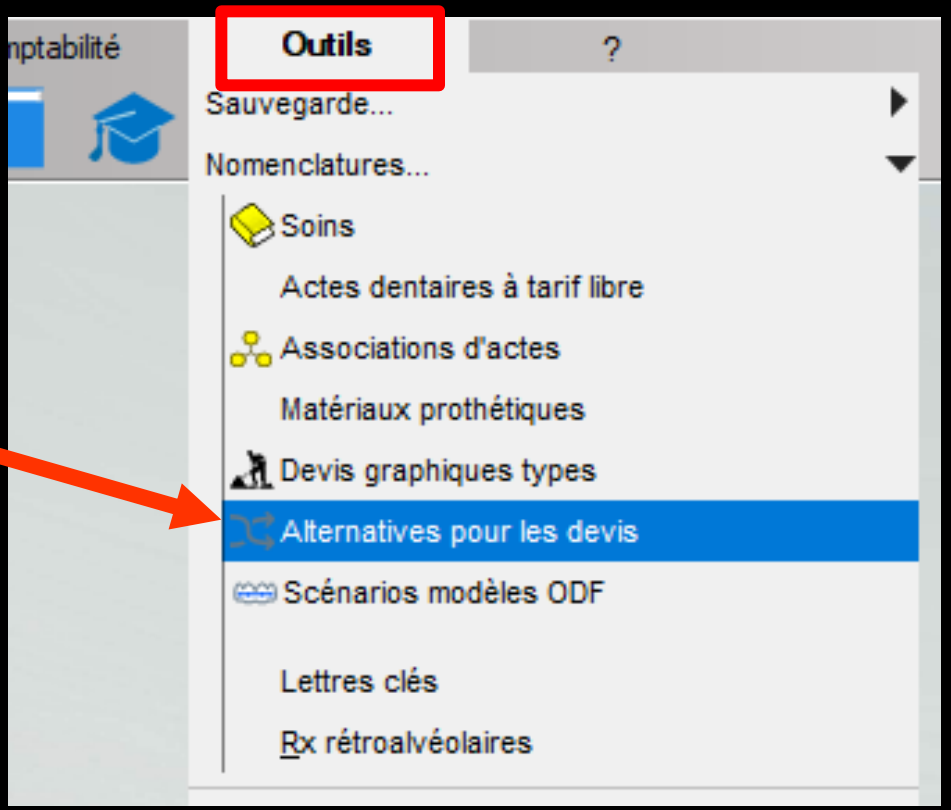
Les nomenclatures

Alternatives pour les devis

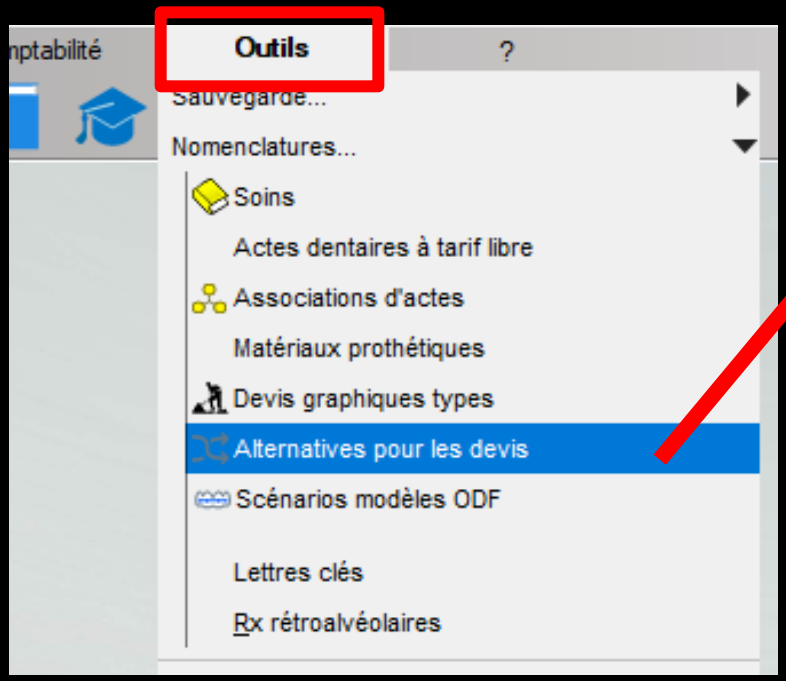


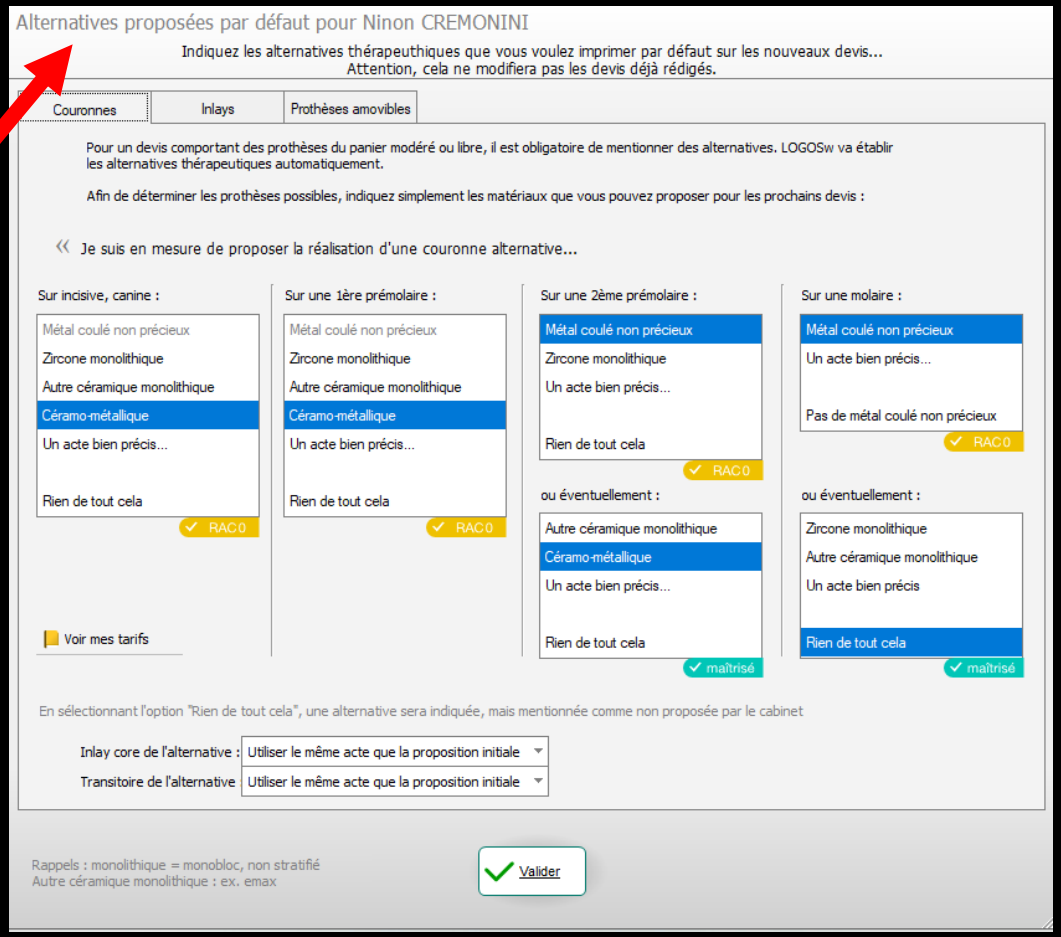




Les nomenclatures

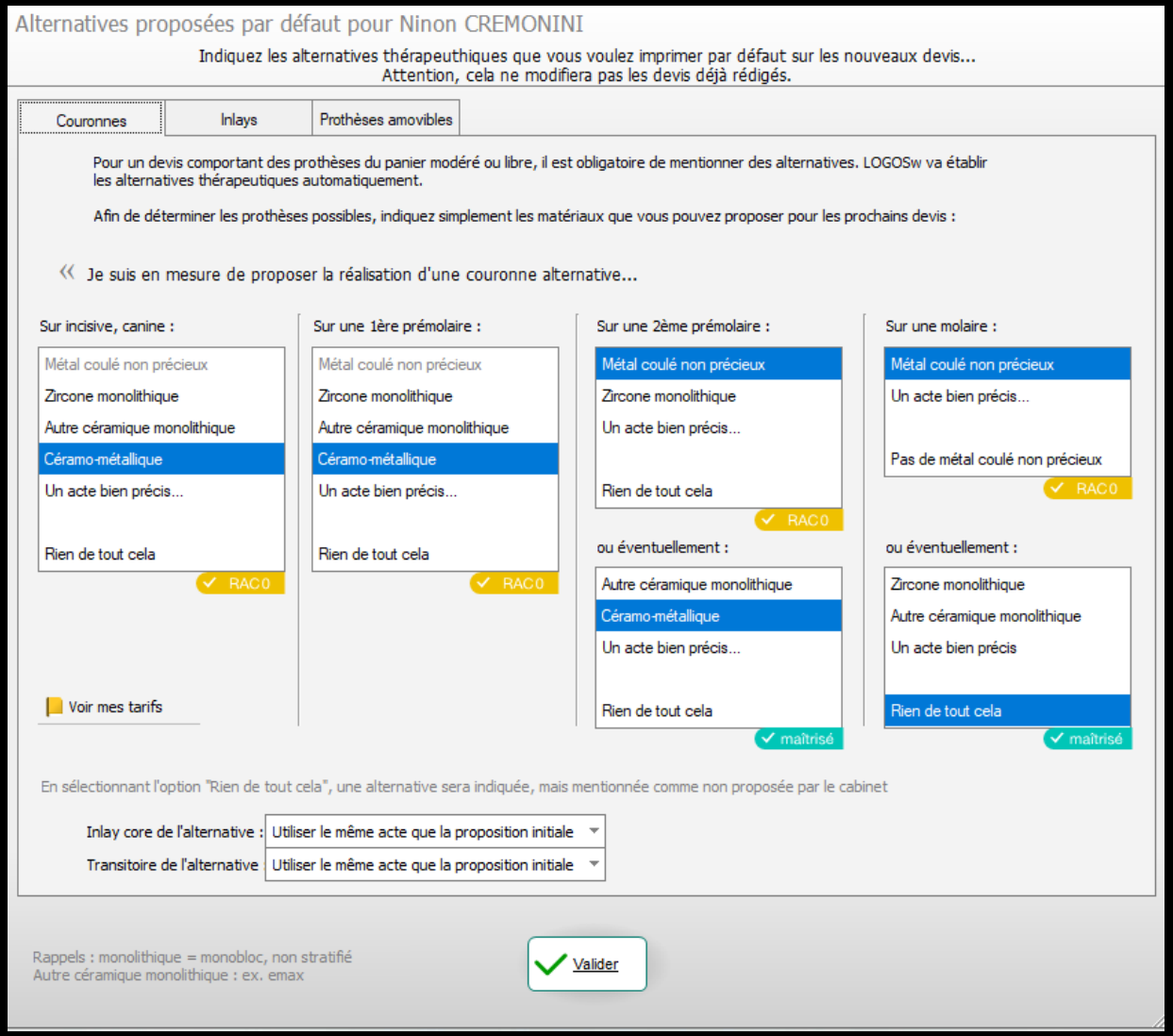
Alternatives pour les devis





Les nomenclatures

Alternatives pour les devis



L'offre 100 % Santé dentaire

- Depuis le 1er janvier 2020, permet d'être entièrement remboursé par l'Assurance Maladie et sa mutuelle ou complémentaire santé sur les bridges et les couronnes dentaires
- Depuis le 1er janvier 2021, l'offre 100 % Santé dentaire a été élargie aux prothèses amovibles

L'offre 100 % Santé dentaire

Concerne :

- les couronnes céramo-métalliques et les couronnes céramiques monobloc (zircone et hors zircone) pour les dents incisives, canines, premières et deuxièmes prémolaires
- les couronnes métalliques pour toutes les dents
- les bridges céramo-métalliques pour le remplacement d'une incisive
- les bridges entièrement métalliques pour toutes les dents
- les prothèses amovibles en résine pour tout ou partie des dents
- les réparations ou les changements d'éléments des appareils

100% Santé Dentaire
Qui est concerné ?

- Toute personne bénéficiant d'un contrat responsable par sa mutuelle (ou complémentaire santé) peut en bénéficier
- Un contrat responsable prévoit des planchers et des plafonds de prise en charge
- Il représente actuellement 95 % des contrats sur le marché

Comment faire pour en bénéficier ?

- L'offre 100 % Santé dentaire est disponible auprès de tous les dentistes
- Le dentiste propose un devis avec un plan de traitement précisant les soins à réaliser
- Chaque acte mentionné dans ce devis se réfère à un panier de soins défini par la réforme 100 % Santé

Comment faire pour en bénéficier ?

- Il existe trois paniers pour les prothèses dentaires :
- Le panier 100 % Santé : les couronnes, les bridges, les appareils en résine sont intégralement remboursés avec un contrat de mutuelle qui le prévoit (contrat responsable)
- Le panier aux tarifs maîtrisés : il intègre des couronnes, des bridges et des appareils en résine dont les prix sont plafonnés. Selon les conditions du contrat de mutuelle, il peut y avoir un reste à charge, mais modéré
- Le panier aux tarifs libres : le reste à charge peut être plus important, selon le contrat de mutuelle

L'offre 100 % Santé dentaire

À noter :

- Le dentiste ou chirurgien-dentiste, doit vous tenir informé des soins proposés dans ces différents paniers, mais n'est pas obligé de les réaliser lui-même
- Il doit cependant vous en avertir

Comment faire pour en bénéficier ?

- **Dans le devis** devra figurer le **traitement proposé et l'alternative dans le panier 100 % Santé** ou, si ce n'est pas techniquement possible, dans le panier aux tarifs maîtrisés
- Ensuite le devis est transmis à la complémentaire pour connaître le montant du remboursement

Devis obligatoire

- Depuis le 1er janvier 2020, un dentiste conventionné doit systématiquement mentionner dans son devis un plan de traitement 100 % Santé quand il existe

Devis obligatoire

- Après examen médical proposition d'un plan de traitement
- Dans un devis type, description du traitement proposé ainsi que les différents matériaux utilisés

Devis obligatoire

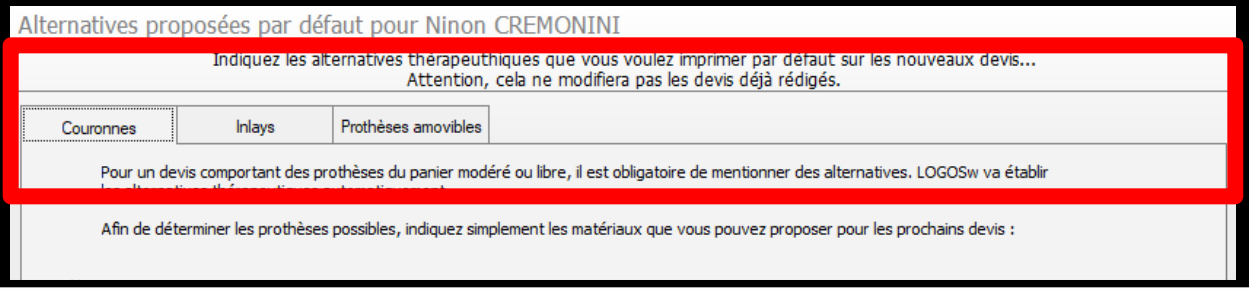
- Si des actes ou des soins laissent une somme à payer par le patient (reste à charge) après les remboursements de l'Assurance Maladie et de sa complémentaire
- Obligation d'indiquer dans la partie information alternative thérapeutique du devis les actes réalisables sans reste à charge (panier 100 % Santé)

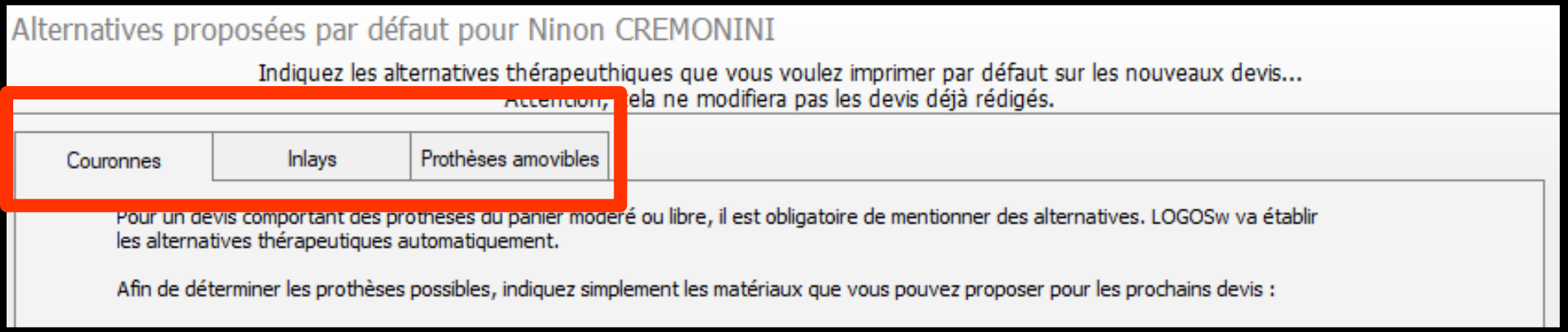
Devis obligatoire

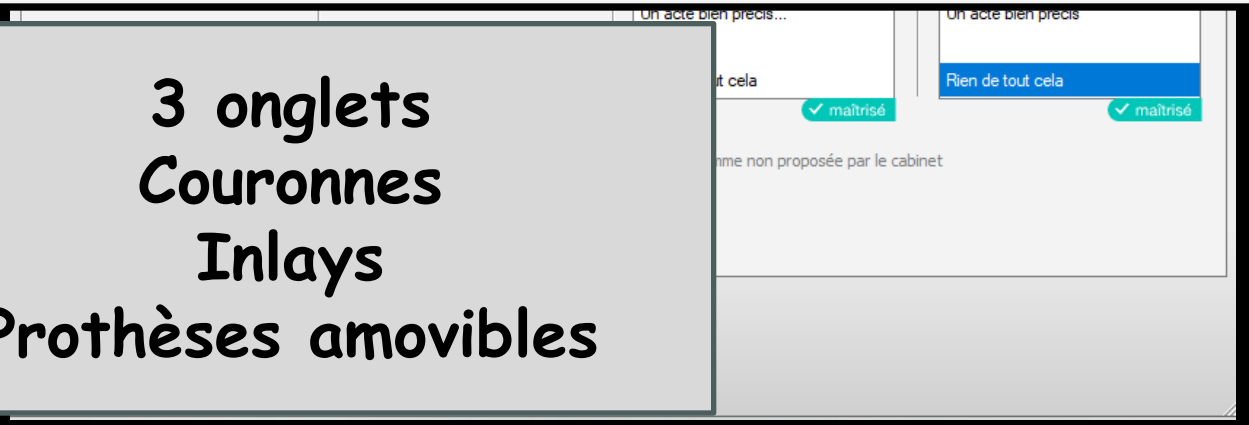
- S'il n'y a pas d'offre 100 % Santé, il faut indiquer sur le devis les actes réalisables avec un reste à charge maîtrisé, quand ils existent
- Cela permet au patient d'avoir toutes les informations utiles sur le montant des différentes offres disponibles pour sa situation

Les nomenclatures

Alternatives pour les devis



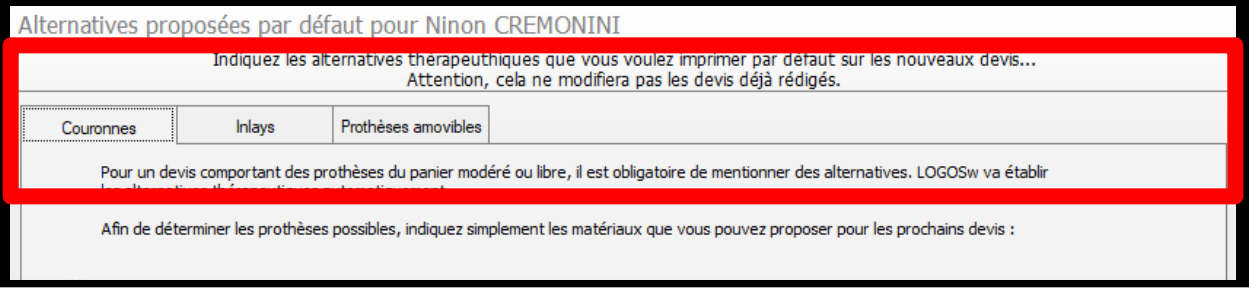


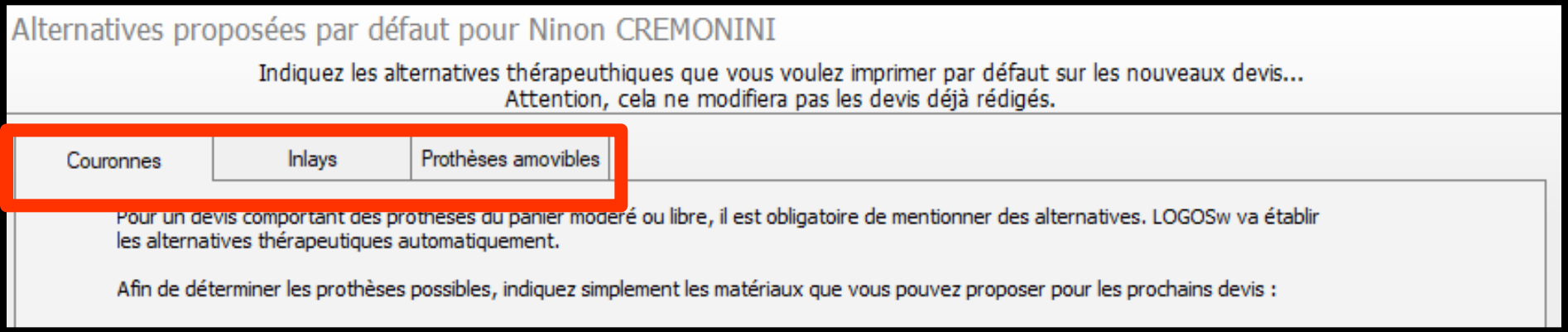


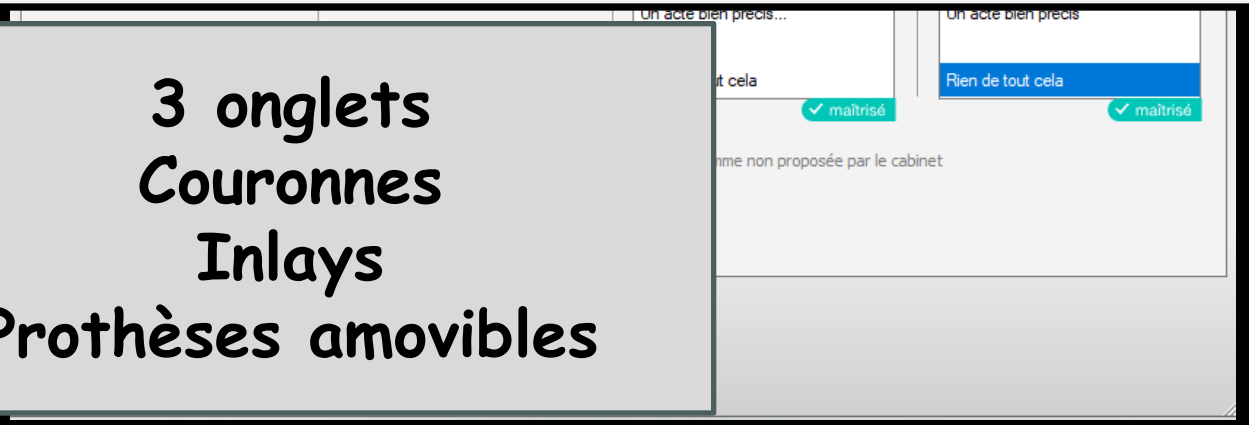
3 onglets
Couronnes
Inlays
Prothèses amovibles

Les nomenclatures

Alternatives pour les devis







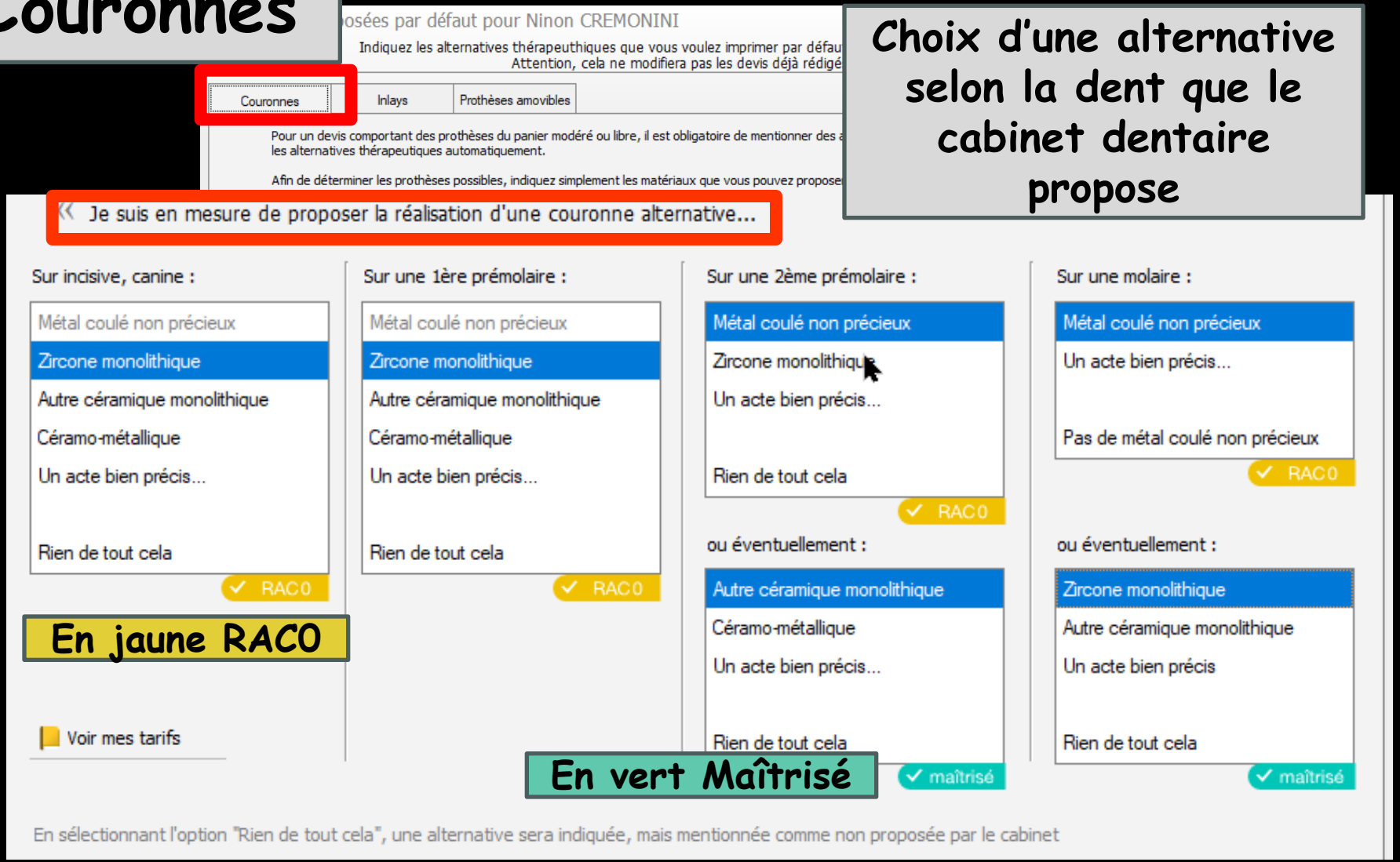
3 onglets
Couronnes
Inlays
Prothèses amovibles

Les nomenclatures

Onglet Couronnes

Alternatives pour les devis

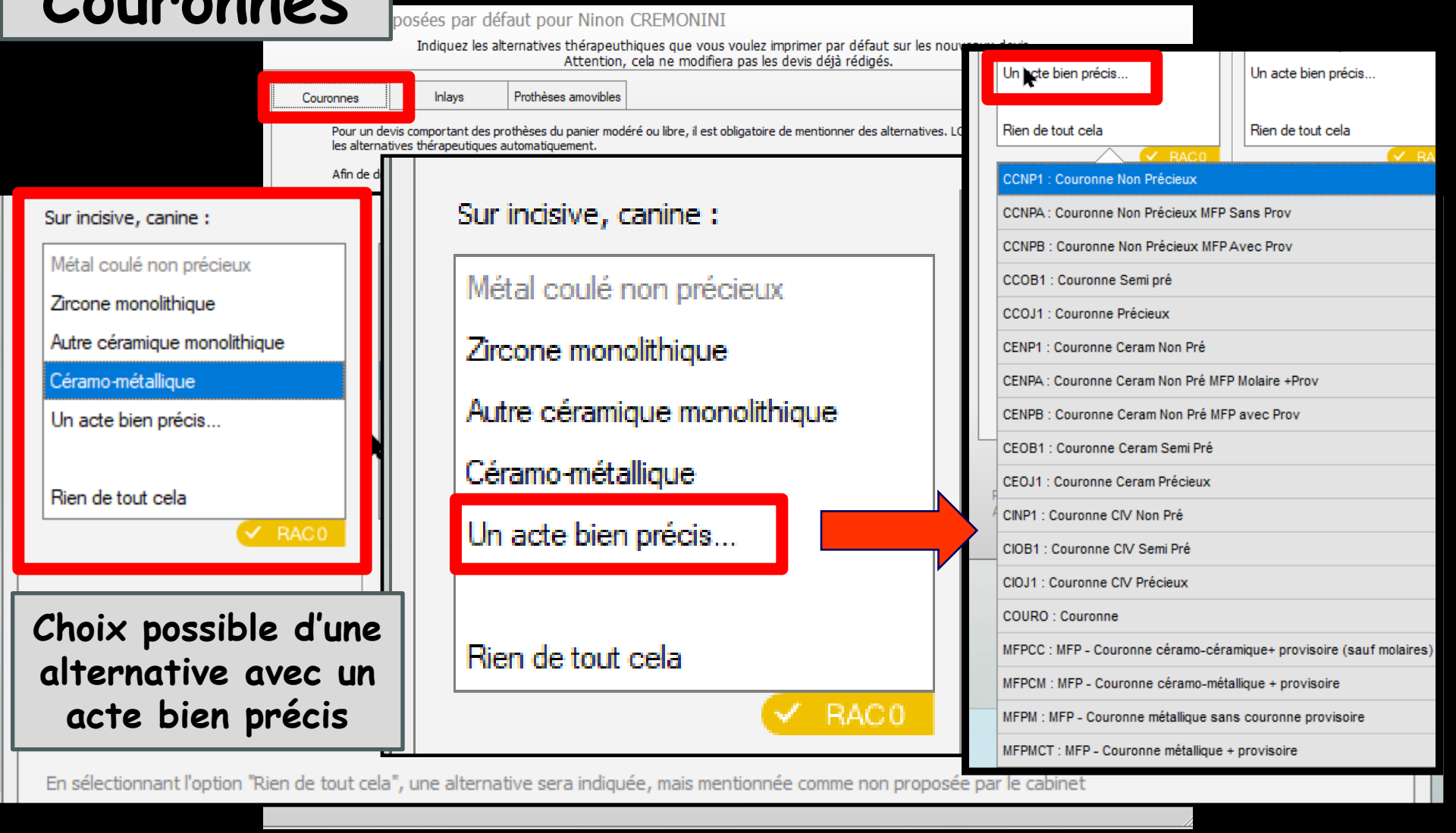
Choix d'une alternative selon la dent que le cabinet dentaire propose



Les nomenclatures

Onglet Couronnes

Alternatives pour les devis

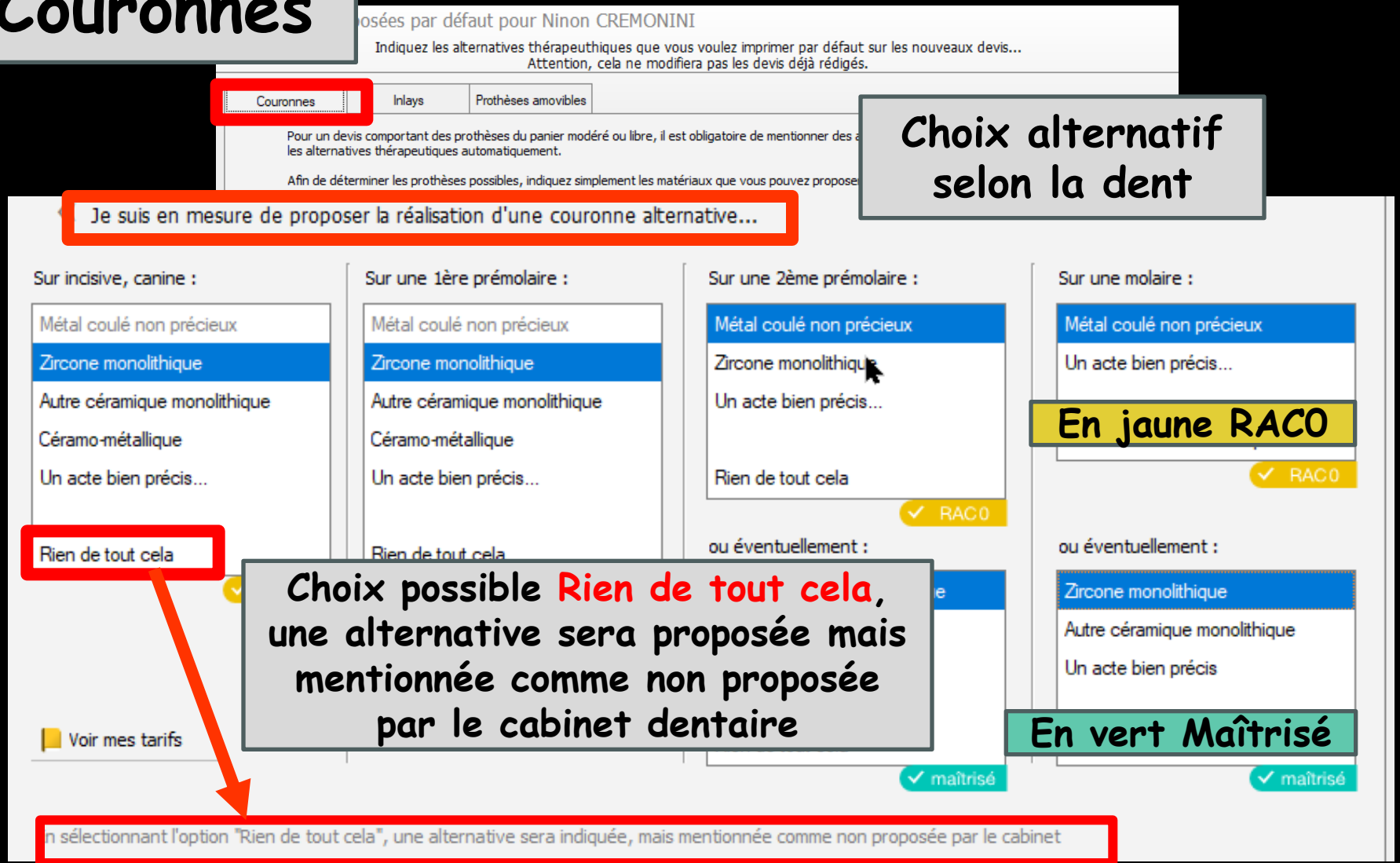


Choix possible d'une alternative avec un acte bien précis

Les nomenclatures

Onglet Couronnes

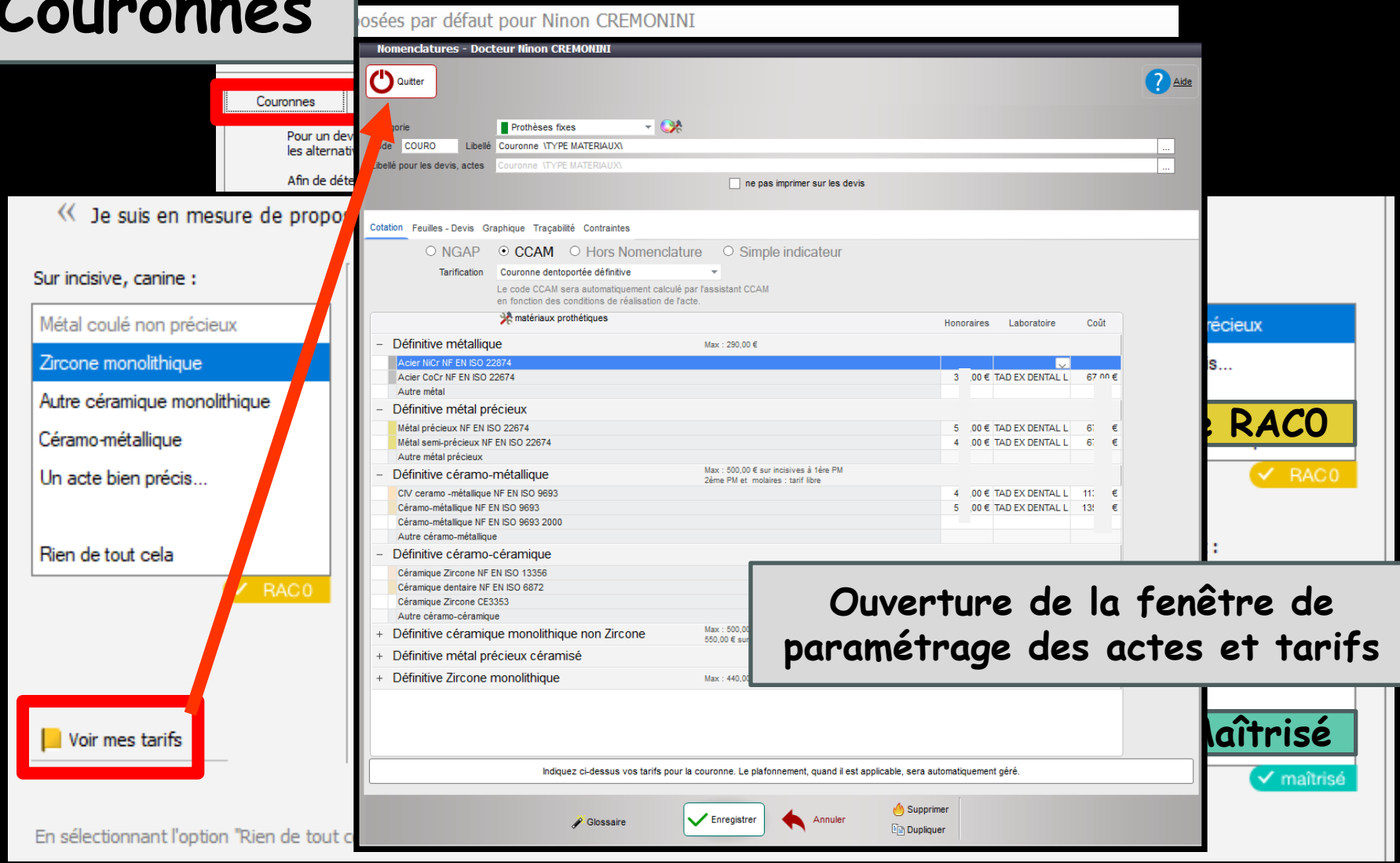
Alternatives pour les devis



Les nomenclatures

Onglet Couronnes

Alternatives pour les devis

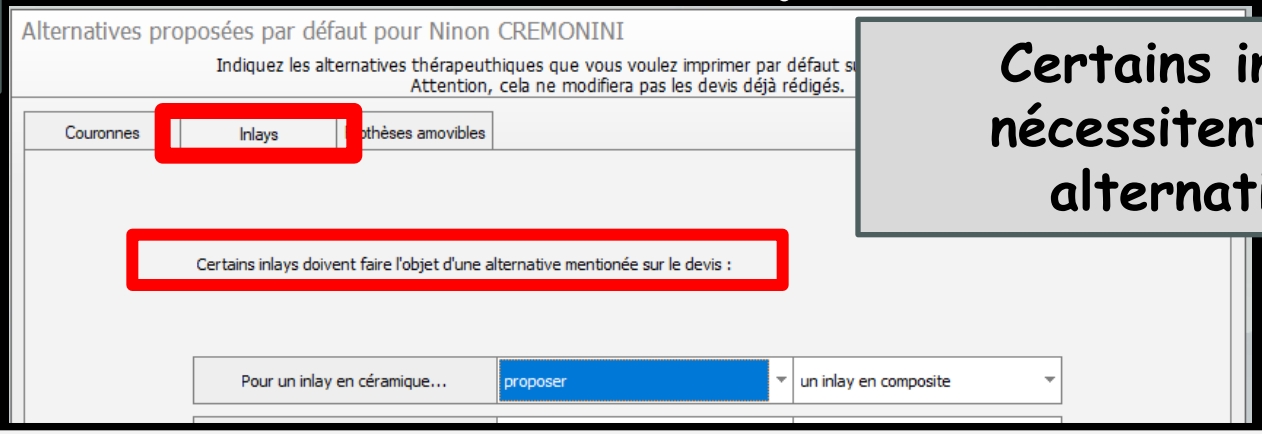


Ouverture de la fenêtre de paramétrage des actes et tarifs

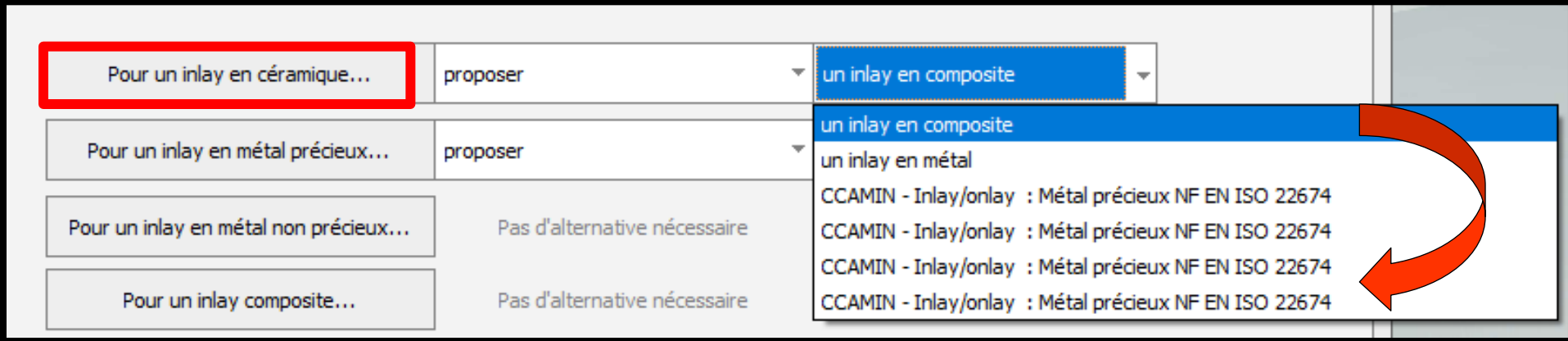
Les nomenclatures

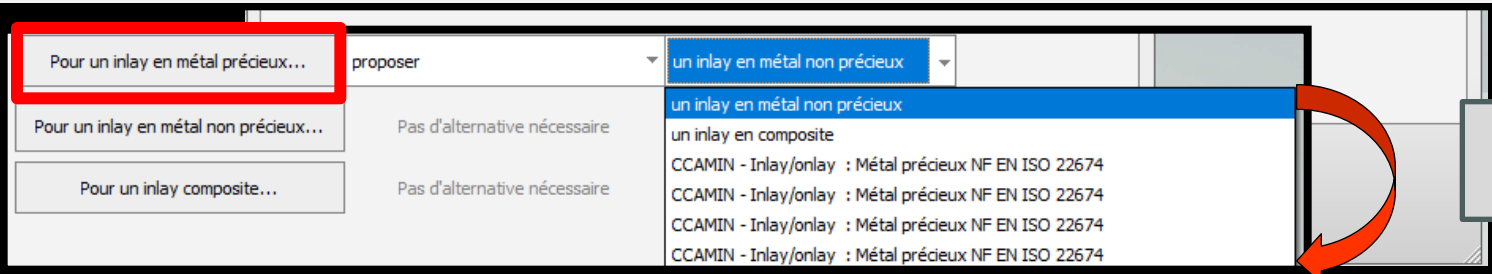
Onglet Inlays

Alternatives pour les devis



Certains inlays nécessitent une alternative



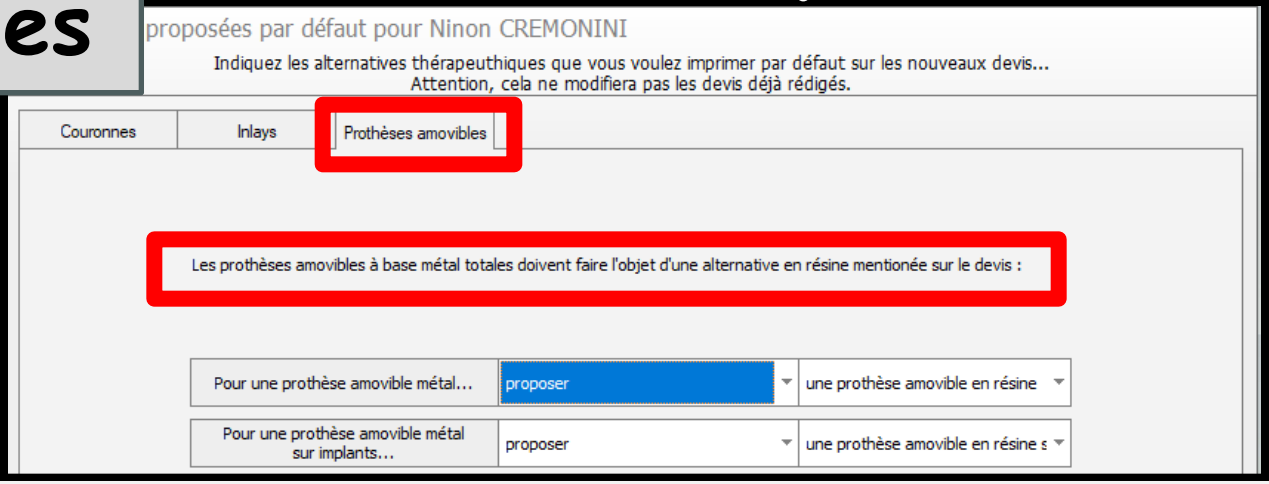


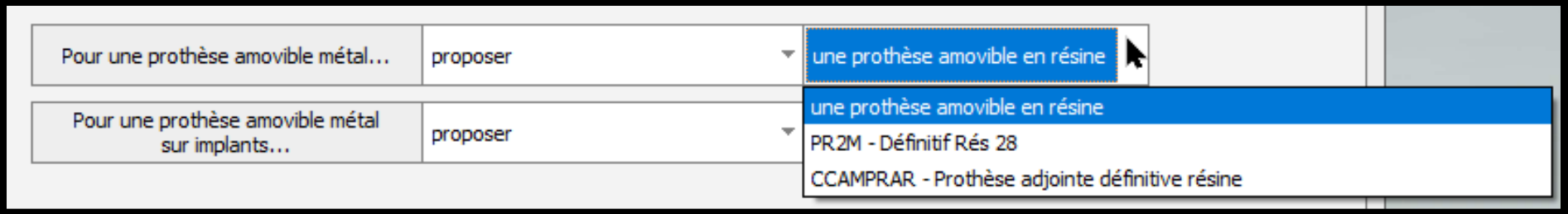
Etc...

Les nomenclatures

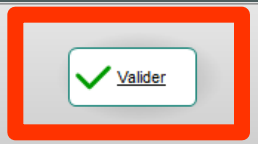
Prothèses amovibles

Alternatives pour les devis





Pour les prothèses amovibles métalliques (stellites)
Pour les prothèses amovibles métalliques sur implants
Il faudra proposer une alternative en résine



Etc...